

Office de la Voïvodie de Basse-Silésie - infos de base

L'unité de base de la division administrative de la République de Pologne est une voïvodie (il en y a 16 en Pologne).

La voïvodie qui est en tête de la voïvodie représente dans une région donnée le gouvernement de la République de Pologne et en même temps il est représentant principal de l'administration centrale dans la région. La voïvodie est nommée par le Président du Conseil des Ministres à la demande du Ministre des Affaires Intérieures et de l'Administration.

L'Office de la Voïvodie de Basse-Silésie est organisme qui assure au Voïvodie de Basse-Silésie la réalisation des activités suivantes:

- > la mise en place des politiques du Gouvernement et de la politique régionale d'État compte tenu des conditions locales;
- > le contrôle des activités des entités de l'administration gouvernementale intégrée (par exemple, Police, Sapeurs-pompiers, Inspecteur de l'Éducation, Conservateur Général de Protection des Monuments de la Voïvodie, etc.), et l'assurance des conditions pour une efficacité de leur fonctionnement;
- > l'assurance de la coopération des entités de l'administration gouvernementale et locale en cas des fléaux naturels, du danger pour l'environnement et pour la sécurité du pays et de la protection des droits civils;
- > il représente le Conseil des Ministres lors des fêtes nationales et les visites officielles des représentants des pays étrangers;
- > la coopération avec les représentants des pays étrangers et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales;
- > la surveillance du fonctionnement des communes, districts et autogouvernement de la voïvodie;
- > faire appel des décisions du Tribunal Administratif et l'application des régulations concernant la procédure executive;
- > la réalisation des activités résultant du programme pluriannuel "Programme pour Odra-2006".